

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 16 février 2024

Secrétaire de séance : Laurence DUPRIEZ

Etaient présents 54 titulaires, 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOÏPE, Jean SARASOLA, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs : Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Michel CONTOU-CARRÈRE à Marie-Annie FOURNIER, Claude LACOUR à Pierre CASABONNE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Dominique QUEHEILLE à B. ROSSI, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE,

Absents : David MIRANDE, Jacques CAZAURANG, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Jean LABORDE, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, André LABARTHE, Frédéric LOUSTAU, Patrick MAILLET,

RAPPORT N° 240222-04-TOU-

**ESPACE SOMPORT : CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS COOPERATION
NOUVELLE-AQUITAINE ARAGON 2024**

L. ATHALPE explique que dans le cadre de sa coopération avec la Communauté autonome d'Aragon (Gobierno de Aragón), la Région Nouvelle-Aquitaine lance un appel à projets pour les acteurs néo-aquitains qui œuvrent avec un ou plusieurs partenaires aragonais.

Cet appel à projets accompagne les actions de coopération des acteurs socio-économiques néo-aquitains avec des partenaires aragonais, dans plusieurs domaines, dont le tourisme.

Dans le cadre de ses actions, l'Espace Somport est en contact avec l'Association des entreprises touristiques des vallées Occidentales qui comprend les communes de : Aísa, Ansó, Aragüés del Puerto, Borau, Embún, Esposa, Fago, Hecho, Jasa, Sinués, Siresa Urdués). Cette association est née en 2017 pour promouvoir le Parc Naturel, renforcer l'idée d'un territoire unique sur l'ensemble de ces communes, favoriser la mobilité d'une vallée à l'autre auprès des visiteurs, faire connaître les valeurs environnementales de cet espace et promouvoir des Pyrénées plus authentiques. Elle souhaite également développer la fréquentation touristique hors saison d'été.

Ainsi, l'Espace Somport et l'Association des entreprises touristiques des vallées Occidentales s'associent autour de ces valeurs de développement économique et protection de l'environnement pour présenter un projet commun et candidater à cet appel à projets.

Ils souhaitent promouvoir leurs destinations transfrontalières et les activités de pleine nature qu'elles proposent dans ces espaces protégés : Parc naturel ou Parc national des Pyrénées. Les deux structures cherchent à concilier découverte de l'environnement naturel et activités ludiques. Aussi, elles envisagent de mettre en place un programme de journées découvertes sur la faune et la flore, une carte avec les itinéraires de balades traduite en espagnol, une campagne de référencement sur internet et une campagne radio sur l'année 2024. Des frais d'ingénierie seront également intégrés dans le dossier.

Il est envisagé de solliciter 50% de subventions auprès du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

Les dépenses et les recettes relatives à ce projet seront inscrites en fonctionnement dans le budget prévisionnel de la régie du Somport.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 61 voix pour, et 1 abstention/nul/blanc/non-participation (B. MORA),

- AUTORISE le Président à candidater à cet appel à projets en collaboration avec l'Association des entreprises touristiques des vallées Occidentales (Asociación de Empresarios Turísticos de los Valles Occidentales)
- AUTORISE le Président à signer tout acte et document afférent
- ADOPTE le présent rapport.

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 064-200067262-20240222-240222_04_TOU-DE



Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 22 février 2024
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

Signé LD

Signé BU

Laurence DUPRIEZ

Bernard UTHURRY